

# PATRIMOINE

*Gestion Privée*

## Mode de facturation et rémunération du cabinet

### TARIFS CONSEIL 2021 (honoraires/commission)

	HT	TTC
<b>Tarif horaire de base</b>	167 €	200 €
<b>Première consultation : offerte</b>	0 €	0 €
Consultation forfaitaire : conseils sans remise de compte rendu écrit	167 €	200 €
<b>Déclarations des revenus :</b>		
➤ de revenus d'activité (cerfa 2042 simple)	334 €	400 €
➤ des revenus fonciers pour un bien immobilier locatif (cerfa 2044 ou 2072)	100 €	120 €
➤ Déclaration ISF	418 €	500 €
<b>Audit Patrimonial</b> avec compte rendu écrit : <i>Suite à la prise d'informations, il sera proposé :</i>		
➤ Forfait minimum	667 €	800 €
➤ Forfait complet détaillé	1 250 €	1 500 €
<b>Suivi : rendez-vous annuel</b>		
➤ de patrimoine et produits de placements financiers externes	542 €	650 €
➤ Aide administrative (rédaction de courriers, gestion litige, classement...)	418 €	500 €

### COURTAGE EN CREDIT – renégociation de prêts

1% du montant emprunté avec un minimum de 200€ HT – Mise en concurrence d'au moins 3 établissements financiers. Signature d'un mandat de recherche – le règlement n'est dû qu'après l'obtention du crédit.

### TRANSACTION EN IMMOBILIER PATRIMONIAL – Mandat obligatoire

Honoraires sur prix de vente :

- Montant minimum = 4 000 € TTC
- De 40 000 à 99 999 € = 10 % TTC du prix TTC
- A partir de 100 000 € = 8 % TTC du prix TTC – montant maximum variable selon l'opération – communication du montant exact sur demande expresse

*Dans le cas d'un investissement ce prix est généralement payé par le promoteur qui le provisionne pour la bulle de vente*

### TRANSACTION EN IMMOBILIER CLASSIQUE – Mandat obligatoire

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC	PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 80 000 €	5 000 €	Jusqu'à 420 000 €	17 000 €
160 000 €	7 000 €	450 000 €	18 000 €
260 000 €	10 000 €	480 000 €	19 000 €
300 000 €	12 000 €	500 000 €	20 000 €
380 000 €	14 000 €	550 000 €	22 000 €
410 000 €	15 000 €	Au-delà de 600 000 €	3,50%

**Sarl PGP Siège social : 1100 chemin de Chabanu 13120 GARDANNE – Tel : 06.74.63.25.68**

Sarl PGP – capital de 7 623 Euros – RCS Aix en Provence 420 392 110 - TVA intracommunautaire :FR 93420392110 APE 6619A- Agent immobilier titulaire de la Carte professionnelle transactions sur immeubles et fonds de commerce N°13102016000005868 délivrée par la CCI Marseille-Provence FRANCE, Responsabilité Civile Professionnelle et garantie financière sans manquement de fonds et sans détention de fonds N°2.401.395 / RD00023118W - OC100000125 chez AIG France Tour CB21-16 Place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cédex. – Sté de courtage en assurance – N°ORIAS 07 007 968 – courtier en opérations de banque : membre ANACOFI-IMMO – COBSP - ASSURANCES N°E001131 – titulaire de la compétence juridique appropriée.

[www.patrimoinegestionprivee.com](http://www.patrimoinegestionprivee.com)

Adhère à l'Association Nationale des Conseils Diplômés en Gestion de Patrimoine



---

---

# PATRIMOINE

*Gestion Privée*

---

---

Ces tarifs comprennent de façon forfaitaire les tâches suivantes :

Vente d'un bien : Estimation - Etablissement de la fiche technique – Publicité - Réception et sélection des acquéreurs - Visites et mise en valeur du bien - Etude de financement - Négociation entre les parties - Rédaction des actes - Transmission au notaire - Signature de l'acte authentique

Achat d'un bien : Recherche en investissement (neuf ou ancien) – analyse du marché immobilier transaction et location – enquête sur les intervenants (vendeur, promoteur, artisans, gestionnaire, locataire...) – suivi du dossier et accompagnement jusqu'à la signature de l'acte authentique.

## COURTAGE D'ASSURANCE et de CREDIT (IOBSP)

### ASSURANCE EMPRUNTEUR :

Mise en concurrence d'au moins 3 établissements : forfait ..... **200 € TTC**  
Le règlement n'est dû qu'après l'obtention du crédit

### PLACEMENT EPARGNE en ASSURANCE-VIE :

#### MONTANT TOTAL DES VERSEMENTS

#### FRAIS D'ENTREE

1 € à 5 000 €	5.00%
5 001 € à 10 000 €	4.50%
10 001 € à 30 000 €	4.00%
30 001 € à 50 000 €	3.50%
50 001 € à 75 000 €	3.00%
75 001 € à 150 000 €	2.50%
150 001 € à 300 000 €	1.50%
Plus de 300 000 €	1.00%

Tarif valable sur les produits pour lesquels les compagnies ne nous imposent pas une grille différente.

### **A NOTER :**

- Les produits de trésorerie courant et court terme ne supportent pas de frais d'entrée.
- En cas de versements réguliers, le niveau de frais est calculé sur une base de 10 ans de versements dans la mesure où la durée restante avant le 65ème anniversaire est supérieure ou égale à 10 ans. Dans le cas contraire, la durée de versements retenue est la durée restante avant le 65ème anniversaire.
- Les clients en courtage peuvent bénéficier gratuitement de services de conseil. Le niveau de service fourni gracieusement est fonction de l'encours client et du type de support. Il est donc propre à chaque client et est communiqué sur demande.
- Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion qui est au maximum 85% de ceux-ci.
- Le détail de la rémunération du conseiller par commissions, agissant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation par le conseiller de ses produits. Le conseiller s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.

**Sarl PGP Siège social : 1100 chemin de Chabanu 13120 GARDANNE – Tel : 06.74.63.25.68**

Sarl PGP – capital de 7 623 Euros – RCS Aix en Provence 420 392 110 - TVA intracommunautaire :FR 93420392110 APE 6619A- Agent immobilier titulaire de la Carte professionnelle transactions sur immeubles et fonds de commerce N°13102016000005868 délivrée par la CCI Marseille-Provence FRANCE, Responsabilité Civile Professionnelle et garantie financière sans manquement de fonds et sans détention de fonds N°2.401.395 / RD00023118W - OC100000125 chez AIG France Tour CB21-16 Place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cédex. – Sté de courtage en assurance – N°ORIAS 07 007 968 – courtier en opérations de banque : membre ANACOFI-IMMO – COBSP - ASSURANCES N°E001131 – titulaire de la compétence juridique appropriée.

[www.patrimoinegestionprivee.com](http://www.patrimoinegestionprivee.com)

Adhère à l'Association Nationale des Conseils Diplômés en Gestion de Patrimoine

